

## I

(Résolutions, recommandations et avis)

## AVIS

## COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN

523<sup>e</sup> SESSION PLÉNIÈRE DU CESE DES 22 ET 23 FÉVRIER 2017

**Avis du Comité économique et social européen sur «Une éducation de qualité élevée pour tous»**

**(avis exploratoire)**

(2017/C 173/01)

Rapporteur: **Benjamin RIZZO**

Demande de la présidence maltaise du Conseil	16.9.2016
Base juridique	Article 304 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
Compétence	Section spécialisée «Emploi, affaires sociales, citoyenneté»
Adoption en section spécialisée	3.2.2017
Adoption en session plénière	22.2.2017
Session plénière	523
Résultat du vote	207/1/5
(pour/contre/abstentions)	

### 1. Conclusions et recommandations

Le Comité économique et social européen (CESE):

- 1.1. exhorte les États membres à s'engager plus fermement en faveur d'une éducation de qualité élevée pour tous, dans le but de réaliser les objectifs de l'Union européenne pour 2020 et ceux des Nations unies pour 2030;
- 1.2. souligne l'importance d'une éducation et d'une formation de qualité élevée pour tous financées par les pouvoirs publics et insiste, dans le même temps, sur l'intérêt d'éduquer les citoyens aux droits de l'homme et à leur rôle de citoyens et de renforcer les valeurs européennes dans l'ensemble des programmes scolaires des États membres;
- 1.3. plaide pour un soutien accru à l'éducation de la petite enfance, qui est déterminante pour l'acquisition du langage, la socialisation, l'adaptation à l'enseignement primaire et aux parcours de formation ultérieurs, ainsi qu'à l'apprentissage tout au long de la vie, qui est décisif pour une intégration réussie dans la société et dans le monde du travail;
- 1.4. met l'accent sur la nécessité de créer des possibilités de formation pour les jeunes qui quittent prématurément le système scolaire, les travailleurs peu qualifiés et les travailleurs migrants, ainsi que de reconnaître les résultats de l'éducation non formelle et informelle;
- 1.5. considère que l'avenir du travail et les défis posés par la numérisation sont des thèmes essentiels auxquels l'Union européenne et ses États membres doivent accorder une place de choix dans le débat politique et le dialogue social sur une éducation de qualité élevée pour tous;

1.6. encourage l'Union européenne et ses États membres à s'efforcer de créer davantage de synergies et de stratégies concertées au niveau de l'Union européenne dans le domaine de l'éducation pour tous;

1.7. rappelle à la Commission européenne et aux États membres que les enseignants et le personnel éducatif doivent être soutenus dans les efforts qu'ils consentent pour approfondir tous les aspects de leur développement professionnel en vue d'améliorer leurs prestations; préconise dès lors d'investir dans les qualifications des enseignants et des formateurs, de s'efforcer de garantir un recrutement équilibré entre les hommes et les femmes et d'assurer la stabilité de l'emploi, ainsi que de bonnes conditions de carrière et de salaire pour tous;

1.8. recommande d'utiliser plus efficacement les Fonds européens, en particulier le Fonds social européen, et le programme Horizon 2020, afin de soutenir une éducation et une formation de qualité, la promotion du talent, la recherche et l'innovation.

## 2. Observations générales

2.1. Le CESE se réjouit vivement que la présidence maltaise ait choisi de faire **d'une éducation de qualité élevée pour tous** un thème prioritaire et qu'elle lui ait demandé d'élaborer un avis exploratoire sur ce sujet. L'Europe ne doit pas oublier le rôle essentiel joué par une éducation de qualité élevée pour tous dans le développement d'une société européenne attachée au respect des valeurs et des droits fondamentaux. L'objectif de la présidence maltaise est de promouvoir l'inclusion dans la diversité au sein du cadre de l'éducation formelle et non formelle, au moyen de parcours de formation équitables et variés. Dans ce sens, elle a organisé, en janvier 2017, une semaine de l'éducation axée sur l'équité et l'apprentissage et sur l'éducation numérique.

2.2. Le CESE se félicite en outre que la Commission ait présenté, le 7 décembre, trois communications sous l'intitulé «Initiative pour la jeunesse»<sup>(1)</sup>. Le présent avis se concentre sur la communication «Améliorer et moderniser l'enseignement: un enseignement de qualité pour tous». Par ailleurs, en sa qualité de représentant de la société civile européenne au niveau de l'Union européenne, le CESE espère qu'il sera consulté sur ces initiatives et qu'il pourra jouer un rôle actif dans leur évolution éventuelle. Toutefois, sa première réaction est de craindre que l'intérêt de ces initiatives ne soit perdu du fait des mesures d'austérité qui continuent à affecter un grand nombre de nos sociétés, les empêchant de tirer pleinement parti d'une éducation de qualité élevée.

2.3. Bien que l'éducation reste une prérogative des gouvernements nationaux, le CESE considère que l'Union européenne devrait user de son influence et de ses capacités financières pour aider les États membres à investir davantage dans une éducation de qualité élevée pour tous.

## 3. Observations particulières

### 3.1. Éducation de qualité

3.1.1. Une éducation de qualité contribue au développement d'hommes et de femmes libres, dotés d'esprit critique, actifs et autonomes, capables de contribuer à faire progresser la société dans laquelle ils vivent et de comprendre les valeurs communes de liberté et de tolérance. Elle jette également les bases permettant aux citoyens de relever les défis du monde du travail.

3.1.2. L'engagement en faveur d'une éducation de qualité exige des mesures concrètes, par exemple:

- accroître le soutien à l'éducation de la petite enfance, qui est déterminante pour l'acquisition du langage, la socialisation, l'adaptation à l'enseignement primaire et aux parcours de formation ultérieurs, ainsi qu'à l'apprentissage tout au long de la vie, qui est décisif pour une intégration réussie dans la société et le monde du travail,
- veiller à ce que l'éducation soit à la hauteur des défis posés par la mondialisation, la numérisation et les mutations du monde du travail,
- créer des possibilités de formation pour les jeunes qui quittent prématurément le système scolaire, les travailleurs peu qualifiés et les travailleurs migrants, sans négliger l'alphabétisation numérique,
- promouvoir, dans le cadre du processus éducatif, la capacité d'opérer une sélection parmi les informations,
- reconnaître les résultats obtenus par l'éducation non formelle et informelle,
- favoriser des partenariats entre les acteurs de l'éducation les plus divers, en associant l'ensemble de la communauté éducative,

<sup>(1)</sup> COM(2016) 940 final, COM(2016) 941 final et COM(2016) 942 final.

- améliorer la formation initiale et continue des enseignants et du personnel éducatif et investir dans cette formation,
- revaloriser la profession d'enseignant et en améliorer les conditions de travail et de salaire,
- faire en sorte que les politiques mises en place pour surmonter la crise économique et de la dette souveraine ne compromettent pas la qualité de l'éducation et de la formation,
- investir dans de meilleurs outils et infrastructures d'éducation, tels que les technologies de l'information et de la communication (TIC),
- accroître l'investissement public dans une éducation de qualité, la recherche et la formation professionnelle et continuer de soutenir et de financer le programme Erasmus+,
- optimiser l'utilisation des Fonds européens, en particulier le Fonds social européen, et du programme Horizon 2020, afin de soutenir une éducation de qualité, la recherche et l'innovation,
- renforcer les possibilités de mobilité à travers l'Union européenne pour les étudiants, les universitaires, les enseignants, les formateurs et les chercheurs, qui devraient pouvoir passer du temps dans un autre État membre; cela vaut non seulement pour l'éducation formelle, mais aussi pour les systèmes non formels, la formation professionnelle et les stages,
- s'efforcer de créer, au niveau de l'Union européenne, davantage de synergies et de stratégies concertées dans le domaine de l'éducation,
- encourager la coopération et le dialogue entre les entreprises et les filières et prestataires des domaines de l'éducation et de la formation, afin de déterminer les besoins en matière de qualifications et de promouvoir l'emploi.

### 3.2. *Éducation et droits de l'homme*

3.2.1. Si l'éducation a pour principal objectif de permettre aux individus de se développer, comme indiqué ci-dessus, le CESE considère en revanche que la formation est une discipline et une activité plus adaptée à des fins opérationnelles, et étroitement liée au développement et à l'insertion dans le monde du travail. Le CESE a déjà montré les différences et les points communs entre l'éducation et la formation, qui sont certes liées entre elles, mais poursuivent aussi certains objectifs qui leur sont propres. Dans de nombreux avis, le CESE a contribué à la reconnaissance de l'éducation en tant que droit de l'homme fondamental, bien public et responsabilité majeure des gouvernements.

3.2.2. La déclaration sur la promotion de l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination, signée par les ministres de l'éducation à Paris en mars 2015 à la suite des attentats commis en France et au Danemark, réaffirme leur détermination «à faire front, ensemble, afin d'œuvrer en faveur des valeurs fondamentales qui sont au cœur de l'Union européenne: le respect de la dignité humaine, la liberté (notamment la liberté d'expression), la démocratie, l'égalité, l'état de droit et le respect des droits de l'homme».

3.2.3. Malheureusement, en 2016, la violence fondée sur des motifs très divers (notamment les groupes d'extrême droite soutenant des thèses racistes et xénophobes, le terrorisme recourant à des arguments religieux et le rejet brutal des réfugiés fuyant la guerre et les conflits) a de nouveau eu des conséquences douloureuses. Aussi l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté, ainsi qu'aux valeurs de l'Union européenne, devrait-elle être renforcée dans tous les programmes d'éducation des États membres.

3.2.4. Les États membres doivent dès lors ajouter de nouvelles dimensions à l'éducation, à savoir ses liens avec les droits fondamentaux et l'avenir du travail; il leur faut en outre préparer les citoyens aux mutations culturelles et fonctionnelles découlant des évolutions environnementales et veiller à ce que la formation soit adaptée aux tâches et aux compétences nécessaires dans une économie du développement durable.

3.2.5. L'éducation à l'information est l'un des défis que doit relever un système éducatif moderne. Si l'accès à l'information est un droit civique, l'utilisation de cette information est complexe. La capacité de choisir, d'interpréter et d'utiliser des informations peut et doit être développée au moyen de l'éducation, tant dans l'intérêt de tout un chacun que dans celui de la société. L'éducation à l'information est l'une des caractéristiques d'une éducation de qualité élevée.

### 3.3. *Crise économique, pauvreté et exclusion sociale*

3.3.1. Un rapport d'Eurostat indique qu'«en 2015, environ 25 millions d'enfants, soit 26 % de la population âgée de 0 à 17 ans, dans l'Union européenne étaient exposés à un risque dans ce domaine. [...] En 2015, plus d'un tiers des enfants étaient menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale dans six États membres: Roumanie, Bulgarie, Grèce, Hongrie, Espagne et Italie». La plus forte augmentation s'est produite en Grèce (de 28,7 % en 2010 à 37,8 % en 2015, soit + 9,1 points de pourcentage). Ces données préoccupantes mettent clairement en évidence le lien entre la crise et l'augmentation de la pauvreté.

3.3.2. Les rapports les plus récents de l'Union européenne sur le secteur de l'éducation fournissent des preuves supplémentaires de l'existence d'un problème mis en lumière par un grand nombre d'études et de prises de positions antérieures de la société civile, à savoir que la pauvreté est étroitement liée à l'origine socio-économique et culturelle des familles et des groupes sociaux. Eurostat affirme que *«la proportion d'enfants exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'Union européenne diminue à mesure que le niveau d'éducation de leurs parents s'élève. En 2015, près de deux tiers (65,5 %) de l'ensemble des enfants dont les parents avaient un faible niveau d'éducation (au maximum le premier cycle de l'enseignement secondaire) étaient exposés au risque de pauvreté [...], contre 30,3 % d'enfants ayant des parents avec un niveau d'éducation moyen [...] et 10,6 % des enfants ayant des parents avec un niveau d'enseignement supérieur».*

3.3.3. La pauvreté éducative, c'est-à-dire la proportion des jeunes qui n'atteignent pas un niveau d'études minimal, constitue l'un des plus grands défis de l'Europe d'aujourd'hui. Par ailleurs, en raison de la crise économique et de restrictions budgétaires et fiscales rigoureuses, la qualité des systèmes d'éducation et de formation se détériore, ce qui accroît le risque de pauvreté et d'exclusion et met en péril le principe d'une éducation publique de qualité élevée pour tous.

3.3.4. Bien que certains pays européens aient décidé de réduire les budgets de l'éducation, d'abaisser les salaires du personnel, de limiter les recrutements, de mettre un terme à la construction d'écoles ou de ne pas allouer de ressources suffisantes pour maintenir des infrastructures sûres et agréables dans les établissements scolaires, il convient d'inverser cette tendance. En 2014, les dépenses publiques consacrées à l'éducation n'étaient que de 1,1 % en termes réels, et dix États membres ont réduit leurs dépenses en 2014 par rapport à 2013 <sup>(2)</sup>. Le CESE invite dès lors les gouvernements des États membres à reconsidérer et à modifier les plans d'austérité qui pourraient avoir de graves répercussions sur la mise en œuvre des engagements pris au niveau européen et international dans le domaine de l'éducation, comme la stratégie Europe 2020 et le programme à l'horizon 2030.

#### 3.4. *Éducation et avenir du travail*

3.4.1. L'avenir du travail est un sujet essentiel qui doit se voir accorder une place primordiale dans le débat politique et le dialogue social sur l'éducation de qualité élevée. En outre, des bouleversements de grande envergure sont en train de redéfinir la manière dont le travail est effectué. Le résultat est que, en dépit de l'ouverture de perspectives nouvelles pour convertir les innovations en emplois nouveaux, le monde du travail se caractérise désormais par un niveau élevé d'imprévisibilité pour les travailleurs et pour les entreprises. De plus, alors que la révolution numérique se double de nouvelles perspectives positives, les changements qu'elle entraîne amplifient encore davantage le sentiment d'incertitude et de complexité. Comme l'indique le premier rapport de suivi de l'éducation et de la formation élaboré par la Commission Juncker, *«donner un emploi à la population n'est qu'une partie du problème. L'éducation joue un rôle tout aussi important pour l'avènement d'une société meilleure».* Toutefois, aujourd'hui, même les travailleurs les plus qualifiés sont susceptibles de perdre leur emploi. Malgré leur importance cruciale, l'éducation et la formation ne constituent plus en soi la garantie d'un bon emploi, stable et bien rémunéré. Les inégalités sur le marché du travail semblent en outre être devenues un motif d'inquiétude, qu'il convient de traiter de manière appropriée.

3.4.2. L'enseignement et la formation professionnels revêtent une importance croissante pour lutter contre le chômage; il convient de les améliorer et de les rendre plus accessibles et plus pertinents. Il y a lieu de dégager des ressources humaines et financières adéquates pour garantir la qualité des résultats de l'éducation et l'employabilité des personnes concernées.

3.4.3. Il ressort d'un rapport d'évaluation de la Commission relatif aux investissements consentis au titre du Fonds social européen au cours de la période de 2007 à 2013 qu'à la fin de 2014, au moins 9,4 millions de résidents européens avaient trouvé un emploi et 8,7 millions obtenu des qualifications ou un diplôme. D'autres résultats positifs, comme un accroissement des compétences, ont été rapportés par 13,7 millions de participants. Ces nouvelles réjouissantes devraient encourager les États membres à poursuivre la lutte contre le chômage en Europe, qui reste élevé dans nombre d'entre eux.

3.4.4. Le CESE recommande par ailleurs à l'Union européenne et à ses États membres d'investir davantage dans la recherche et l'innovation afin de créer des emplois nouveaux et de meilleure qualité pour l'avenir.

3.4.5. L'écart de rémunération entre hommes et femmes subsiste. La commissaire Věra Jourová déclarait, en novembre 2015, que *«les femmes continuent de travailler gratuitement pendant près de deux mois chaque année parce qu'elles reçoivent un salaire horaire moyen de 16,4 % inférieur à celui des hommes. L'égalité entre les femmes et les hommes est l'une des valeurs fondamentales de l'Union européenne, mais l'actualité nous rappelle que ce n'est pas une de ses réalités fondamentales».* Compte tenu de la féminisation du secteur de l'éducation, il convient de revoir les salaires et d'accroître les possibilités de carrière.

---

<sup>(2)</sup> *Suivi de l'éducation et de la formation 2015.*

### 3.5. *Éducation publique*

3.5.1. Le temps est venu pour les États membres de réaffirmer le rôle de l'enseignement public pour assurer l'égalité et la cohésion sociale. Au vu des dernières données de l'Union européenne sur la pauvreté et le risque d'exclusion sociale, l'on ne saurait trop insister sur l'importance que revêt l'enseignement public pour construire des sociétés plus égalitaires.

3.5.2. Une éducation de qualité élevée devrait être fournie de façon équitable et dans un but non lucratif. Il incombe essentiellement aux gouvernements de garantir des ressources suffisantes pour assurer un enseignement accessible à tous, comme ils se sont engagés à le faire aux niveaux international et européen. Investir dans l'éducation, en particulier l'éducation publique, doit devenir une priorité politique.

3.5.3. Étant donné que tous les travailleurs ne disposent pas des outils pour faire face aux risques sociaux, personnels et professionnels, il est essentiel qu'il puissent accéder tout au long de leur vie à des possibilités de recyclage et de mise à niveau des compétences de qualité élevée dans le secteur public ainsi qu'à une protection sociale adéquate. En tant que représentant de la société civile au niveau de l'Union européenne, le CESE souligne la nécessité de renforcer et de mieux financer les structures publiques dispensant une formation aux chômeurs et aux travailleurs migrants.

3.5.4. Le CESE estime également que les partenaires sociaux et la communauté éducative devraient disposer de compétences en matière de contrôle et évaluer l'efficacité des dépenses publiques dans l'enseignement.

### 3.6. *Dialogue social et négociations collectives*

3.6.1. Dans toute l'Europe, le dialogue social dans le secteur de l'enseignement est confronté à une série de défis, en raison de facteurs internes et externes. En raison de préoccupations économiques plus immédiates, le dialogue social ne figure plus parmi les priorités politiques. L'absence de véritable dialogue social se traduit par le fait que les décisions touchant le personnel éducatif et la communauté scolaire sont souvent prises en dehors des consultations formelles avec les partenaires sociaux. Dans de nombreux pays, le champ d'application de la négociation s'est réduit au moment précis où il conviendrait de l'étendre pour répondre aux nombreux nouveaux défis auxquels la communauté éducative est confrontée.

3.6.2. Aussi le CESE encourage-t-il les États membres et les partenaires sociaux à renforcer la corrélation entre le dialogue social national et européen, et à discuter de la manière d'élargir le champ d'application de la négociation collective. Le dialogue social européen dans le secteur de l'éducation est essentiel pour mener à bien la stratégie Europe 2020 et les objectifs du programme à l'horizon 2030, car il réunit les employeurs et les salariés européens de ce secteur, de manière à ce qu'ils puissent se mettre d'accord sur la façon de relever les défis auxquels ils sont confrontés. L'ensemble de la communauté éducative (parents, étudiants, organisations de la société civile, etc.) doit aussi y être associé.

### 3.7. *Les TIC dans le domaine de l'éducation*

3.7.1. Au cours de ces dernières années, le monde est passé d'une économie largement axée sur la production à une économie plus centrée sur les services. La création de connaissances est devenue un facteur de valeur critique tant pour la production que les services.

3.7.2. Les technologies de l'information et de la communication mises en œuvre dans un monde globalisé ont modifié l'intégration économique et l'interdépendance à tous les niveaux. En outre, la mutation numérique entraîne des changements importants dans l'industrie et les services. Le passage de l'emploi traditionnel à des emplois numériques fait partie de cette évolution. Les TIC sont utilisées de nombreuses manières. Elles constituent également le support de réseaux sociaux et/ou politiques virtuels. Ces technologies jouent ainsi un rôle de plus en plus important dans la socialisation des enfants et des jeunes.

3.7.3. Bien que les TIC offrent des possibilités dans de nombreux domaines, elles ouvrent la porte à de réels dangers, tels que la cybercriminalité, des contenus dangereux et nocifs et la commercialisation croissante des services, tout en permettant une surveillance technologique et l'utilisation abusive des données à caractère personnel. La protection des données à caractère personnel et la sécurité de l'information dans le secteur de l'éducation devraient faire l'objet d'une stratégie européenne. Par ailleurs, plusieurs pays européens ont mis en place des stratégies nationales pour encourager l'utilisation des TIC dans différents domaines, y compris des stratégies spécifiques destinées à la sphère de l'éducation. Toutefois, de grandes lacunes persistent au niveau de la mise en œuvre.

3.7.4. L'introduction d'appareils numériques dans l'éducation est une question fondamentale pour la communauté éducative et la société. Dans sa stratégie numérique et le cadre stratégique «Éducation et formation 2020», la Commission a souligné la nécessité d'approches innovantes de l'enseignement et de l'apprentissage dans les États membres afin d'améliorer les compétences numériques et de préparer les travailleurs aux emplois numériques du futur. Des recherches et des rapports de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) vont également dans le même sens: la nécessité de veiller à ce que les établissements d'éducation soient équipés pour utiliser les TIC dans l'enseignement et de renforcer les compétences des enseignants en matière d'usage pédagogique de ces technologies à tous les niveaux d'enseignement, afin de construire l'avenir.

3.7.5. L'intégration des nouvelles technologies dans le secteur de l'éducation pourrait stimuler les compétences nécessaires pour s'adapter à des technologies qui évoluent rapidement, ainsi que préparer les étudiants à un apprentissage tout au long de la vie et à une citoyenneté démocratique active. Toutefois, même si l'utilisation des TIC dans l'enseignement est susceptible d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage, elle pose également de nombreux défis aux enseignants et aux étudiants, comme ceux mentionnés dans le présent avis.

3.7.6. Enfin, il convient de souligner que si elle veut conserver une position de premier plan dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, l'Union européenne doit accroître ses investissements dans la promotion du talent, la recherche et l'innovation.

### 3.8. *Les enseignants, artisans du futur*

3.8.1. Chacun sait que les enseignants jouent un rôle essentiel dans le succès ou l'échec des initiatives et programmes d'éducation. Le CESE invite les autorités et les établissements d'éducation à fournir un soutien pédagogique et technique permanent aux enseignants pour les aider à s'adapter aux nouveaux systèmes numériques et à faire en sorte que l'utilisation des TIC ne se traduise pas par une dégradation des conditions de travail. Le CESE préconise d'investir dans les qualifications d'enseignants et de formateurs, de s'efforcer de garantir un recrutement équilibré entre les hommes et les femmes en sélectionnant les meilleurs dans leur catégorie professionnelle et d'assurer la stabilité de l'emploi ainsi que de bonnes conditions de carrière et de salaire.

3.8.2. Les normes nationales en matière de techniques pédagogiques étant appelées à évoluer considérablement, les représentants du personnel éducatif devraient être consultés lorsque les autorités nationales responsables de l'enseignement envisagent de nouvelles stratégies et de nouveaux programmes qui représentent un défi pour leur travail quotidien. Il conviendrait d'intégrer dans leur formation initiale et continue des matières telles que la capture, la manipulation, la présentation et la publication de médias, le développement de sites internet, la saisie de données, l'utilisation de bases de données, la collecte d'informations, l'environnement collaboratif et le partage de fichiers. Il est essentiel que chaque enseignant reçoive une formation qui lui permette d'acquérir ces qualifications et compétences.

3.8.3. Le CESE recommande en outre aux États membres de faciliter les possibilités de mobilité des enseignants et des membres du personnel éducatif lorsqu'ils se rendent dans différents États membres, tout en préservant leurs droits à la retraite et à la sécurité sociale afin de faire de l'enseignement et de la formation des professions plus attrayantes pour les jeunes générations.

Bruxelles, le 22 février 2017.

*Le président*  
*du Comité économique et social européen*  
Georges DASSIS

---